



Ecole intercommunale  
des Ondines

54, rue des écoles  
16460 AUNAC  
05.45.22.50.59  
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES**  
Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>  
Séance du mardi 13 juin 2023

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M<sup>r</sup> CERTIN directeur de l'école.

### I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M<sup>r</sup> QUÉRAUX , président du SIVM d'Aunac, M<sup>me</sup> ROUSSEL (CHENON), M<sup>me</sup> PINEAU (MOUTON), M<sup>r</sup> BOULLET (SAINT FRONT)

DDEN: M<sup>me</sup> VIDAL

Représentants des parents d'élèves : M<sup>r</sup> BARRAUD, M<sup>r</sup> BONNAUDET, M<sup>r</sup> LANN

Enseignants: M<sup>r</sup> CERTIN, M<sup>me</sup> DUPUIS-MALLINGER, M<sup>me</sup> BRUNAUD,

Invités – Association des Parents d'élèves : M<sup>me</sup> CORDEAU

Invités – Association Espace Culture Loisirs d'Aunac : M<sup>me</sup> SOULET

### II Membres excusés

M<sup>r</sup> BEJA, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Élus: M<sup>r</sup> CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE), M<sup>me</sup> BALLON GONÇALVES (LICHÈRES), M<sup>me</sup> CHOLEWKA (MOUTONNEAU)

Enseignants: M<sup>me</sup> MICOT, enseignante complément de service, M<sup>me</sup> BABAUD ( ENSEIGNANTE RASÉD )

INVITÉS – COMITÉ DES FÊTES D'AUNAC : M<sup>r</sup> BARDIN

### III Ordre du jour

- 1) Effectifs de la rentrée 2023 et répartition
- 2) Bilan du Projet d'École et des Projets de classe
- 3) Présentation du Projet d'École pour 2023-2024
- 4) Travaux et investissements effectués et à venir
- 5) Rythmes scolaires pour l'année scolaire 2023-2024
- 6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2023
- 7) Actions de l'A.P.E.
- 8) Questions diverses

### IV Déroulement de la séance

#### **Validation du Compte-Rendu précédent**

Le Compte-rendu du mardi 14 mars 2023 est validé à l'unanimité avec les modifications suivantes :

- La coquille sur le montant du coût des travaux du Préau est rectifiée :

« *Le coût de la construction du nouveau préau et de l'aire de jeux pour les maternelles s'élève à **122.333,15€** (~~122,33,15€~~) TTC »*

- La phrase du paragraphe a été complétée ainsi :

« *Cette année, l'école a eu la chance d'avoir affaire à une petite pépite qui assure les missions suivantes :*

- *participer à l'accueil du matin et faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;*

- *contribuer à l'organisation de l'espace de la classe, à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;*

- *accompagner les sorties scolaires ;*

- *assister les enseignants, pendant les temps de classe, accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité ;*

- *élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves*

- *accompagner les équipes pédagogiques dans l'organisation et la mise en œuvre des dispositifs "Savoir rouler à vélo" et "Aisance aquatique"*

Les modifications sont validées à l'unanimité.

#### **1) Effectifs de la rentrée 2023 et répartition**

Les enseignants tiennent à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel de service pour son travail et son engagement quotidien auprès des enfants.

Citons :

- Mme Papot : gestion de la bibliothèque, aide en classe, garderie du matin et du soir, ménage
- Mme Philippon : gestion de la cantine, ménage (aile sanitaires, classe CE2-CM, salle de direction et bibliothèque)
- Mme Callaud : ATSEM
- Mme Lesport : gestion du ménage, service à la cantine et plonge, régie des factures de cantine
- Mme Bouteloup : encadrement des maternelles sur le temps périscolaire de la pause méridienne
- Mme Reinard : encadrement des élèves sur le temps périscolaire de la pause méridienne
- M. Gorre : entretien des extérieurs (5 heures par semaine)
- Mme Raffoux : secrétariat du SIVM

Amélia POPE, volontaire en service civique arrivée en novembre 2023 terminera son contrat à la fin du mois de juin. Elle a effectué un travail de très grande qualité auprès des élèves et du Directeur. Les enseignants ont demandé à la DSDEN 16 de renouveler la possibilité d'accueillir un volontaire en service civique pour l'année scolaire 2023-2024.

Le SIVM prévoit de recruter Mme Guillon pour le remplacement de madame Papot qui fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire. Mme Guillon assurera la garderie du soir, interviendra en classe en soutien aux enseignants, participera au service de cantine et pourra animer la bibliothèque. Mme Calluud sera désormais chargée de la garderie du matin.

L'équipe enseignante reste partiellement inchangée pour l'année à venir : Mme DUPUIS-MALLINGER continuera à enseigner à 80% (trois jours par semaine). Madame MICOT, qui complétait le service de madame DUPUIS-MALLINGER a obtenu un poste à l'école de Cellettes et quittera l'équipe à la fin de l'année scolaire. Madame BRUNAUD demeurera enseignante et Monsieur CERTIN enseignant directeur de l'école.

Deux AVS devraient être affectées auprès des 5 élèves en situation de handicap de l'école.

Actuellement, 67 élèves sont scolarisés à l'école d'Aunac, 4 CM2 partiront pour le collège, 5 enfants déménageront et 1 élève partira sur une autre école. De plus, 2 enfants attendent la réponse pour une orientation ULIS. Cela fait un total de 10 voire 12 départs pour, à l'heure actuelle, 11 inscriptions en PS, 1 en GS, 1 en CP, 1 en CM1 et 4 en CM2 soit 18 entrées.

Dans ces entrées, 3 enfants sont domiciliés sur Aunac, 5 sur Chenon, 1 sur Fontenille, 2 sur Moutonneau, 1 sur Ventouse, 6 enfants proviennent de Saint Front dont 4 sont scolarisés dans l'école de cette commune et 2 seront en PS.

Ces chiffres sont établis au 13/06/2023 et sont susceptibles d'évoluer encore.

A ce jour, il est difficile d'envisager une quelconque répartition. Cela dépendra des décisions des instances de la DSDEN puisqu'une demande d'ouverture de classe va être faite. :

- |         |          |          |
|---------|----------|----------|
| - 11 PS | - 7 CP   | - 9 CM1  |
| - 10 MS | - 10 CE1 | - 14 CM2 |
| - 7 GS  | - 7 CE2  |          |

Cela représente au 13/06/2023 une prévision d'un total de 75 élèves à laquelle viendront s'ajouter 2 autres inscriptions vendredi 16/06/2023 (rendez-vous fixé avec le Président du SIVM pour remplir les formalités)

Pour information, les dates des instances à venir sont les suivantes :

- Groupe de Travail le 20 juin 2023
- CSAD (Comité Social d'Administration Départemental), anciennement Comité Technique Spécial Départemental = décision du DASEN le 22 juin.
- CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale) = validation en préfecture le 3 juillet.

Pas d'accueil des enfants de TPS envisagé.

## **2) Bilan du Projet d'école et des projets de classe (sorties et activités)**

La philosophie de l'école d'Aunac est basée sur une pédagogie de projet qui induit une implication importante des élèves et vise à faire évoluer en permanence le fonctionnement et la structure de l'école. Elle s'appuie systématiquement sur des partenariats solides et indispensables avec le SIVM, l'APE, l'ECLA, Apprendre en s'Amusant, la CdC Cœur de Charente, le Pays du Ruffécois, le Département et, cette année avec les associations Le Carré Bouge, l'EDM, le CNES et Calitom.

L'un des objectifs que l'école d'Aunac s'est donné, au delà des apprentissages purement scolaires qu'elle dispense est d'ancrer des souvenirs positifs dans l'esprit des enfants qui participeront à leur construction et à leur ouverture sur le monde !

Au cours du troisième trimestre, plusieurs animations, dans et hors de l'école ont permis aux élèves de prendre pleinement conscience des savoirs et savoir-faire qu'ils ont acquis au cours de l'année.

→ *Ouverture sur le monde et Coopération :*

**Axe 1 :** développer le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe,

**Axe 2 :** intégrer et respecter les règles de vie collective

**Axe 3 :** acquérir le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité et de santé notamment

**Axe 4 :** respecter autrui (civilité, refus des stéréotypes et des discriminations).

→ *Développement durable :*

**Axe 1 :** Investir les outils de l'école (jardin, mare, poulailler, forêt, dôme)

**Axe 2 :** Entretenir des partenariats avec des structures impliquées dans les démarches de Développement Durable

→ *Éducation Artistique et Culturelle (multiplier les rencontres et les pratiques pour s'approprier des connaissances)*

**Axe 1 :** la littérature : susciter l'envie de lire, former des lecteurs compétents et actifs, ayant goût et intérêt pour la lecture sous toutes ses formes.

**Axe 2 :** le spectacle vivant et le 7ème art : cultiver la sensibilité, la curiosité et le plaisir à rencontrer des œuvres et des artistes ; identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels.

**Axe 3 :** le Patrimoine : observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, en saisir la profondeur historique et sociale.

**Axe 4 :** la musique : mettre en œuvre et s'intégrer dans des processus de création, concevoir et réaliser la présentation de productions.

→ *Pratique sportive :*

Voici les dates des manifestations ayant eu lieu depuis le Conseil d'école précédent :

**Aisance Aquatique** : 6 séances chaque jeudi depuis le 01 juin entre 13h et 14h à la piscine de Mansle (de la GS au CM2 – financement CdC)

**Percussions** : 10 séances chaque mardi depuis le 25 avril avec Yohann SUCCINGEAS de l'Ecole Départementale de Musique (restitution le 01/07/2023 à 11h30 – financement SIVM)

**Surcyclage** : 4 séances chaque lundi entre le 20/03/2023 et le 27/04/2023 avec Malou AUBINEAU de l'association « Le Carré Bouge » (financement CALITOM) ; une exposition à ciel ouvert a été installée dans la cour de l'école.

**14/03/2023** : Intervention de l'architecte auprès des élèves de l'école à propos de la construction du préau

**23/03/2023** : Plantation de haies par la classe de PS-MS (financement Association du Tour Poitou-Charentes)

**27/03/2023** : interventions de l'Espace Mendes France auprès de l'ensemble des élèves (financement Coopérative Scolaire – DAAC)

- Planétarium itinérant pour les maternelles

- sur le thème de la rotation de la Terre et des fuseaux horaires avec les GS-CP-CE1

- Fabrication d'une carte d'observation du ciel étoilé en fonction des saisons

**03/04/2023** : venue de Sylvain Valat (RécréaSciences) dans le cadre du projet de lâcher de ballon stratosphérique

**12/05/2023** : Journée de prévention du surpoids chez l'enfant avec des ateliers à destination des scolaires en journée, un goûter partagé à la sortie des classes puis des ateliers parents / enfants en soirée. (financement ARS-CAF ; coordination Maison de Santé d'Aunac)

**26/05/2023** : opération Mon Premier Ciné pour les élèves de Maternelle (financement Coopérative Scolaire et association Ciné Passion 16)

**02/06/2023** : Lâcher du ballon stratosphérique avec présence du spatiobus (financement CNES – coordination Planète-Sciences)

**19/06/2023** : interventions de l'Espace Mendes France auprès de l'ensemble des élèves (financement Coopérative Scolaire – DAAC)

- Ombres et Lumière pour les maternelles

- La Lune et ses phases pour les GS-CP-CE1

- Fabrication d'un cadran solaire pour les CE2-CM

**01/07/2023** : Fête de l'école

**22/09/2023** : Soirée Cinéma de Plein Air + observation des astres à l'école

→ *Projets de classe supplémentaires* :

**CE2-CM1-CM2** : - La finale du Scrabble scolaire a eu lieu à Saint Laurent de Cérès le samedi 29 avril. Les élèves d'Aunac ont obtenu une place respectable mais n'ont pas été sélectionnés pour la finale nationale.

### **3) Présentation du Projet d'École pour 2023-2024**

Le Projet d'école 2023-2024 s'orientera autour de la thématique des Jeux Olympiques 2024 avec comme objectifs :

- l'inscription aux actions de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) ,
- la participation à la Journée Nationale du Sport Scolaire (septembre 2023)
- l'implication dans la Semaine Olympique et Paralympique (avril 2024)
- une action à mener lors de la journée Olympique et Paralympique (23 juin 2024, anniversaire de la Déclaration de Pierre de Coubertin)
- la labellisation « Génération 2024 »
- l'étude de la mise en place d'une action commune avec la maison pluridisciplinaire de santé dans le cadre du plan de prévention du surpoids de l'enfant
- l'organisation d'olympiades en fin d'années scolaire

### **4) Travaux et investissements effectués et à venir**

La mairie d'Aunac a fait poser des coussins berlinois et des écluses doubles aux abords de l'école pour faire ralentir les véhicules.

Le préau est terminé ; il reste à poser les carreaux pour la vitre dans la cour de maternelle. Les factures ont été réglées. Les subventions commencent à être versées.

Entretien courant : changement de chasses d'eau, de boutons poussoirs notamment.

La régie de la cantine et de la garderie sera désormais gérée en ligne (prélèvement ou paiement en numéraire au bureau de tabac) par la secrétaire Mme Raffoux.

Le tarif de la garderie sera dorénavant facturé au quart d'heure, et revu à la hausse. Une personne supplémentaire sera présente en renfort sur la première heure de garderie du soir.

### **5) Rythmes scolaires pour 2023-2024**

La demande de prolongation d'organisation de la semaine scolaire a été validée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale depuis la rentrée 2021. Elle est valable 3 ans. C'est le Cadre dérogatoire 3 (Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017) qui a été retenu, à savoir : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j .

Pour l'année 2023-2024, les élèves auront donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

### **6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2023**

La circulaire n° 2017-080 du 28-4-2017 stipule que, dans les écoles primaires, la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil de cycle à la suite des travaux de la « commission fournitures scolaires ».

Le Conseil d'École valide les listes présentées par les enseignants. Elles seront distribuées prochainement dans les cahiers de liaison des élèves.

Il est à noter que la liste proposée est bien moins importante que celle dressée par le Ministère de l'Éducation Nationale (cf. annexe) grâce, une nouvelle fois, à un fort investissement du SIVM au bénéfice des familles.

Suivant l'organisation des classes l'année scolaire à venir, ces listes sont susceptibles d'être légèrement retouchées.

## **7) Actions de l'A.P.E.**

Au cours d'une AG extraordinaire qui s'est tenue le 06/06/2023, le bureau a présenté sa démission et a remis un chèque de 2000€ à la Coopérative Scolaire.

Un nouveau Bureau a vu le jour avec l'arrivée à la Présidence de madame Caroline CORDEAU et madame Alexandra LAFOND en tant que Trésorière.

Liste des actions organisées par l'APE :

- **Mars** : Vente de chocolats de Pâques
- **Avril** : Vente de saucissons

## **8) Questions diverses**

Néant

La séance a été levée à 20 heures.

La secrétaire de séance

M<sup>ME</sup> BRUNAUD M.

Le Président de séance

M<sup>R</sup> CERTIN M.

# FOURNITURES SCOLAIRES

## LISTE MODÈLE



**1 grand cahier**  
96 pages (21 x 29,7 cm)



**1 petit cahier**  
96 pages (17 x 22 cm)



**Feuillets mobiles perforés**  
(21 x 29,7 cm)



**Copies doubles perforées**  
(21 x 29,7 cm)



**1 cahier de musique**  
48 pages (17 x 22 cm)



**1 classeur rigide**  
(21 x 29,7 cm)



**1 classeur souple**  
(21 x 29,7 cm)



**2 protège-cahiers**  
(17 x 22 cm,  
21 x 29,7 cm)



**Pochettes transparentes perforées**  
(21 x 29,7 cm)



**1 rouleau de plastique**  
pour couvrir les livres



**4 stylos à bille**  
(bleu, noir, rouge, vert)



**Crayons à papier**



**12 crayons de couleur**



**12 feutres de couleur**



**5 tubes de gouache**  
(10 ml) - 5 couleurs primaires



**1 gomme**



**1 stylo correcteur**



**1 tube de colle**



**1 rouleau de ruban adhésif**



**1 porte-vues**  
21 x 29,7 cm  
40 à 60 vues



**1 trousse**



**3 pinceaux de tailles différentes**  
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



**1 règle plate en plastique**  
30 cm



**1 rapporteur en plastique**  
12 cm



**1 équerre en plastique**  
21 cm - 60°



**1 compas**  
(métal ou plastique)



**1 paire de ciseaux**  
(scolaires) 12 à 13 cm  
(bout rond métal)



**1 taille-crayons**  
(à réservoir plastique)



**1 agenda ou cahier de textes**  
(en fonction du cycle)

### Fournitures supplémentaires

#### Pour le collège

**1 pochette de papier dessin à grain**  
21 x 29,7 cm - 180 g/m<sup>2</sup>

**2 porte-vues**  
21 x 29,7 cm  
40 à 60 vues

**Cartouches d'encre** (bleu)

**1 effaceur récrivieur**

**1 stylo plume**

#### Pour le lycée

**2 porte-vues**  
21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues

**Cartouches d'encre** (bleu)

**1 effaceur récrivieur**

**1 stylo plume**